

## DISCOURS DE RECEPTION

de Madame Corinne Townley à l'Académie de Savoie  
Chambéry le 18 octobre 2024

Madame

Le roi Charles-Félix approuvant les statuts de notre compagnie, par lettres-patentes datées du 23 juillet 1827, saluait notre « *institution sagement ordonnée qui, à des travaux littéraires emprunts de sage doctrine, (joint) des recherches dirigées vers le bien public, dont les vues tendent aux progrès des Arts...et des Sciences.* »

Nul doute, après vous avoir écoutée, que c'est à raison que les membres titulaires de l'Académie de Savoie vous ont élue à la quasi-unanimité pour venir les rejoindre. Votre belle communication le prouve ; elle complète les travaux sur l'histoire de notre capitale déjà publiés par votre consœur Michèle Brocard et vos confrères Bernard Demotz, Jean Nicolas, Laurent Perrillat et Christian Sorrel. Sans oublier nos chers disparus : André Palluel-Guillard, Gabriel Pérouse Léon Ménabréa, et Timoléon Chapperon qui, eux aussi, ont écrit sur l'histoire de Chambéry. Mais personne avant vous n'avait consacré une monographie à la capitale du Duché durant le XVIIe siècle. Merci...

C'est grand honneur d'avoir été désigné pour répondre à votre discours de réception : il m'incombe conformément aux usages de présenter votre personne et vos travaux.

Je le ferai, Madame, en organisant mon propos autour de deux points :

- vous êtes, une chambérienne en mouvement
- vous êtes, une historienne de Savoie.

### **Corinne Townley, une chambérienne en mouvement.**

Votre personnalité, votre vie familiale vos engagements publics, vos travaux aux Archives départementales prouvent que vous êtes une femme du mouvement

Vous avez vu le jour, alors que Charles Arminjon présidait notre Académie depuis 26 ans et pendant la semaine où le président de la République Vincent Auriol, après avoir inauguré le barrage de Tignes s'arrêtait à Chambéry pour lancer officiellement la construction du nouveau quartier du Biollay.

Au sortir de la guerre, il saluait ces deux évènements comme la preuve de la renaissance de notre pays : vous êtes, chère consœur, une enfant des Trente Glorieuses.

Votre père le docteur Pierre Coquet fit toute sa carrière médicale à Chambéry, installé d'abord rue Favre avant de rejoindre à temps plein l'hôpital. Neuropsychiatre, il était une personnalité aimée et respectée de ses concitoyens.

Il avait connu votre mère, infirmière, pendant son Internat à Grenoble. Elle était issue d'une famille d'éleveurs du Brionnais, installée à Iguerande, village dont le trésor est la magnifique église romane du XI e siècle. Vous gardez un tendre souvenir des longues semaines de vacances chez votre grand-mère dans cette pittoresque Bourgogne du sud aux limites du Bourbonnais. Mais vous serez très affectée ensuite par les longues difficultés de santé de votre mère puis sa mort en 1978.

A Chambéry, avec votre sœur plus jeune, vous passez une enfance heureuse dans le quartier de Montjay. Après l'école primaire vous rejoignez le lycée de fille de la rue Marcoz. Bonne élève, gaie et espiègle, Vos camarades de classe se souviennent même en souriant des chahuts que vous pouviez provoquer ou, avec admiration, du culot avec lequel vous osiez contredire publiquement les propos de la prof de français à vos yeux marqués à gauche.

Après le bac vous passez quelques années Paris. En 1977 vous vous mariez avec le docteur Alain Townley. Vous aviez connu 10 ans plus tôt l'année du bac ce séduisant carabin parisien en allant skier à Courchevel. Vous revenez donc vous installer à Chambéry où votre sympathique mari ouvre son cabinet médical.

Vous allez mener de front avec brio et énergie plusieurs vies : celle de mère de famille nombreuse, d'étudiante à l'Université et de femme engagée en politique

Car à l'Université de Savoie, vous reprenez en 1979 des études supérieures. Sous la direction du professeur Bernard Groperrin vous passez en 1982 une maîtrise d'Histoire. En 1985, à l'Université Paris VII (Paris -Diderot), où vous vous rendez souvent depuis Chambéry, vous réussissez un diplôme d'études approfondies (DEA – aujourd'hui MASTER) d'histoire moderne sous la direction du professeur Jean Nicolas. En 1996, à l'Université de Lyon II vous obtenez encore un autre DEA d'histoire et de démographie historique.

Mère de famille nombreuse, bien organisée vous donnez le jour successivement à 4 enfants : Laure née en 1982, Marion née en 1983, Nicolas né en 1985 et Alice née en 1986. La jeune conseillère municipale fougueuse, enceinte successivement de trois bébés, avait un tempérament qui ne laissa pas indifférents les édiles municipaux de l'époque qui surpris, quelquefois même bousculés, voyaient arriver une nouvelle génération de femmes qui n'avaient « pas froid aux yeux » ! Car la politique, le goût de la chose publique fut aussi l'une de vos passions

### La politique

Syndicaliste étudiante engagée, amie de jeunes gens dont certains sont devenus de brillants avocats, vous êtes une femme de droite assumée, gaulliste depuis toujours, militante au RPR.

A mon avis, plusieurs raisons à ce choix citoyen :

Enfant, vous vous souvenez avoir été portée par l'enthousiasme populaire dans les rues de Chambéry lors de la venue du général de Gaulle le 9 octobre 1960 pour la célébration du centenaire de l'Annexion. Vous entendez encore sa proclamation sous la pluie, depuis la tribune placée à l'Hôtel de ville : *« Voilà ,mes chers compatriotes de Chambéry, de la capitale savoyarde, d'une ville en pleine vie, en pleine activité, d'une ville que j'avais vue dans les ruines , au lendemain de la Libération et que je revois aujourd'hui vivante et florissante comme jamais... si j'avais eu besoin d'une preuve de plus pour renforcer ma confiance dans les destinées de notre pays, eh bien, Chambéry me l'aurait donnée... ».*

Gaulliste, vous l'êtes par l'admiration que vous portez à votre beau-père Nicolas Townley, héros de la France Libre, engagé dans la Légion Étrangère, combattant courageux en Lybie, en Tunisie, présent à la bataille de Bir-Hakeim, puis en Italie. Soldat dans la 1<sup>ère</sup> Armée, il débarqua en Provence, libéra l'est de la France et fut gravement blessé lors des durs combats d'hiver dans les Vosges.

Gaulliste, vous l'êtes encore par vos convictions sociales, car vous faites partie de ceux qui affirment avec le général de Gaulle, que l'autorité de l'État, l'indépendance nationale doivent s'accompagner d'un progrès économique et social, au service non des statistiques mais de l'Homme, surtout lorsqu'il est défavorisé. Vos engagements municipaux dans la mise en œuvre des politiques publiques du logement et de la culture en ont témoigné.

Vous avez été élue à la Mairie de Chambéry durant trois mandats : De 1983 à 1989 dans la majorité conduite par Pierre Dumas, pour lequel vous aviez une grande admiration, puis de 2001 à 2014. Dans ces fonctions de conseillère municipale, dans la majorité ou dans l'opposition, vous vous impliquez beaucoup sur les dossiers touchant l'action culturelle (bibliothèque, musée, patrimoine, médiathèque de quartier) mais aussi sur les dossiers concernant le logement et l'habitat.

Très attentive à la cohésion et à la mixité sociale dans la politique de logements vous est restée préoccupée par les dérives communautaires dans les quartiers. C'est l'époque bouillonnante au cours de laquelle la ville a connu à la fois une extension considérable du logement social avec le développement des Hauts de Chambéry et réussi magnifiquement à revitaliser et sauvegarder le centre historique, non sans démolir Maché .... Les élus de l'époque se souviennent encore des fréquentes interventions publiques, loyales, quelquefois urticantes de la conseillère municipale mais aussi de son engagement dans les dossiers et les réunions de commissions.

## Les Archives

« *Le goût de l'archive* », titre d'un beau livre de Arlette Farge, est une autre passion de Corinne Townley, chargée de mission aux Archives départementales de la Savoie de 2002 à 2017.

Tous ceux qui ont travaillé dans les archives, savent qu'on y retrouve les traces vivantes d'un réel ou d'existences que l'on croyait disparues. Jules Michelet l'écrivait déjà en 1833 dans un texte fameux : « *Je ne tardais pas à m'apercevoir dans le silence apparent des galeries, qu'il y avait un mouvement, un murmure, qui n'étaient pas la mort. Ces papiers ces parchemins laissés là depuis toujours ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers mais des vies d'hommes, de provinces, de peuple... tous vivaient et parlaient.* »

Le service des Archives départementales à l'époque où vous y êtes y est embauchée, est en pleine transformation : Il vient de déménager et de s'installer dans des locaux neufs quai de Rize, le département a repris la responsabilité d'une mission jusqu'ici assurée par l'État, la révolution numérique bouleverse les méthodes de travail, la grande loi du 3 janvier 1979 ,

abrogeant des textes fondateurs datant de 1790, 1794, 1796, redéfinit les missions des archives notamment au service de la recherche et du public.

Conserver, trier, classer, inventorier constituent le quotidien des agents des Archives. : vous allez vous investir avec passion et le tempérament affirmé qui est le vôtre. Ainsi dans le fonds extraordinaire des archives de la Chambre des Comptes, rétrocédées après la guerre par les Archives d'État de Turin, vous conditionnez et inventoriez plus de 7000 cotes de la série SA, rédigez plus de 13500 notices. Cette Chambre des comptes que célébrait le premier président de la Cour des Comptes, votre cher Philippe Seguin, venu à Chambéry le 23 mars 2007. Il rappelait à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des Chambres régionales des comptes que la Chambre des Comptes de Savoie s'était installée au château des ...1295 plongeant ses racines au plus profond de l'histoire médiévale. Il soulignait que dès cette époque les princes affirmaient leur volonté de s'appuyer sur une administration puissante, efficace, d'en contrôler par l'intermédiaire des agents des comptes les ressources et les dépenses.

Vous réorganisez aussi le fonds des 53000 procédures criminelles et civiles du Sénat (1580-1792) dans les séries 2B, 3B, 4B.

Vous inventoriez encore 8000 procédures pénales du fonds sarde (séries 6FS et 7 FS). Travail considérable, facilité à l'époque par l'arrivée de l'outil informatique, qui a permis grandement la rencontre de l'Histoire et des Archives.

Ainsi les chercheurs en histoire sociale, les historiens du droit et des institutions de Savoie disposent aux Archives départementales de formidables matériaux à exploiter pour les décennies à venir. Comme l'ont montré nos confrères Laurent Chevaller, Pierre Duparc, Paul Guichonnet, Bruno Berthier... n'oublions pas que l'identité profonde de la Savoie, lorsque on la compare à celle des autres régions alpines d'Europe se définit non par la langue, la géographie ou l'économie, mais d'abord par une histoire distincte, par des institutions de droit public et de droit privé, un droit sabaudo-sarde originaux. Les influences du Royaume de France, du Saint Empire romain germanique, de l'Italie ont été certes considérables mais le Duché a su préserver son identité.

Les Savoyards ont l'esprit juridique. Celui-ci a été construit sur le droit romain, en permanence adapté aux réalités du temps par les magistrats. Nous fûmes les sujets de souverains qui, depuis le Moyen Age, se sont efforcés de maîtriser les prétentions des féodalités, et de gouverner au moyen de législations éclairées. Les propriétaires, les montagnards des communautés

rurales, les paysans, les artisans et les commerçants des bourgs sont restés au cours des siècles très attachés à faire respecter leurs droits.

Dans un pays où les hommes de loi étaient très nombreux, ils n'hésitaient pas à les faire valoir en Justice. Car en Savoie, comme l'écrit Jean Nicolas « *la chicane est une dimension essentielle de l'existence* ».

André Chamson disait « *les archivistes sont des savants mais aussi des animateurs* ». Vous aimez partager : vous vous inscrivez ainsi parmi « les passeurs ». Il n'y a pas d'histoire sans archives. Ainsi grâce à vos suggestions et votre générosité des dizaines de chercheurs professionnels ou amateurs ont eu accès à des matériaux rares qui se trouvent dans les archives des juridictions judiciaires et financières savoisiennes. Ils ont pu découvrir des cotes précieuses pour leurs travaux. Car selon la loi : « *la conservation des archives est organisée dans l'intérêt du public.* » (Article L. 211-2 code du patrimoine).

Avant même d'être officiellement chargée de mission aux Archives départementales, c'est par le détour des généalogistes amateurs et des curieux d'histoire nominatives furetant dans les registres locaux de Savoie, que vous aviez encouragé les passionnés d'archives et partagé avec eux des connaissances précieuses.

Vous aviez créé en 1998 l'« *Association pour les recherches et l'entraide dans les fonds documentaires savoyards.* » (AREDES) que vous présidez jusqu'en 2008. Ce groupe de plus de 200 adhérents prit l'habitude de se réunir régulièrement pour échanger ses découvertes et ses interrogations, mieux comprendre l'accès méthodologique aux registres paroissiaux, maîtriser les techniques informatiques, connaître l'histoire du droit et des institutions savoyardes, la démographie, l'épigraphie etc... Furent organisées des conférences régulières souvent animées par leur entreprenante présidente. Une revue de haute tenue scientifique et historique fut publiée régulièrement pour encourager le travail de ces chercheurs amateurs, diffuser de la connaissance et faciliter leurs contacts avec les Archives publiques. L'AREDES que vous avez créé est toujours active aujourd'hui. Elle honore tous ceux qui y travaillent de manière passionnée et désintéressée.

## Corinne Townley, une historienne de Chambéry

Avant d'évoquer la communication présentée par Corinne Townley aujourd'hui, évoquons ...

... Les travaux d'hier

Comment ne pas nous souvenir de notre compatriote et, pour certains d'entre nous, condisciple au collège de la Vilette, l'historien, psychanalyste et Jésuite, Michel de Certeau qui écrivait en 1975 dans « *L'Écriture de l'Histoire* » : « *L'Histoire invite à ne pas se contenter de restituer le passé tel qu'il fut, mais aussi à le reconstruire. La découverte de l'autre, de l'altérité est constitutive du genre et donc de l'identité de l'historien.* »

« *La découverte de l'autre* » vous l'avez pratiquée dans l'Histoire immédiate puisque à Chambéry vous avez été journaliste au cœur de l'actualité, durant plusieurs années entre 1989 et 1995, à l'hebdomadaire La Vie Nouvelle, à l'agence locale du Dauphiné Libéré, comme correspondante de l'Agence France Presse.

Mais c'est l'histoire de l'époque moderne qui vous a passionnée à l'Université. Votre maîtrise avait porté sur « *L'urbanisme et la santé publique à Chambéry au XVIIIe siècle* ». Vos diplômes d'Études approfondies concernaient « *Le pouvoir communal à Chambéry de 1713 à 1794.* » et « *La population de Chambéry de 1660 à 1790* ». A cette époque grâce à votre maîtrise de l'outil informatique en plein essor vous dépouillez les registres des paroisses de Chambéry (1620-1792), les registres d'état civil de la commune entre 1792 et 1815 pendant l'occupation française, les dénombremens municipaux.

Vous travaillez avec l'AREDES sur les « *gens de peu ou de rien.* ». Quelques titres d'articles témoignent de votre sensibilité à l'histoire sociale : « *Servantes et valets à Chambéry au XVIe et XVIIe siècles.* », « *Histoire des pauvretés et des solidarités à Chambéry au XVII et XVIIIe siècles* », « *Les enfants trouvés* », « *La contrebande* », « *L'émigration* », « *les soldats du département du Mont Blanc morts pour la Patrie, 1792-1800* ». Grâce à l'informatique vous construisez avec beaucoup de brio listes nominatives, colonnes comparatives

ou chronologiques, tableaux et « camemberts statistiques » qui illustrent vos analyses.

Et puis vous publiez des ouvrages importants. Lors du Bicentenaire de 1789 vous cosignez avec Christian Sorrel « *La France, la Savoie et la Révolution* ». Ce beau livre n'est évidemment pas une compilation des nombreux ouvrages déjà diffusés sur le sujet. : avec talent vous nous présentez, appuyés de documents d'archives précieux et significatifs « *Le cri de la Savoie vers la Liberté ...La Savoie à la croisée des chemins... Le département du Mont-Blanc : d'un pouvoir l'autre* ».

En 1999, vous publiez « *Chambéry et les Chambériens 1660-1792* », bel ouvrage illustré qui traite la période historique qui a suivi celle de votre communication d'aujourd'hui. Vous nous conduisez dans une promenade érudite dans les rues de Chambéry en suivant le célèbre Plan des canaux puis vous nous présentez la vie de la population de l'époque dans la capitale du Duché avec ses malheurs et ses bonheurs du quotidien.

En 2005 c'est « *La véritable histoire de Mandrin* », préfacée par Jean Nicolas. On sait que le dossier de condamnation du héros populaire par « ces messieurs de Grenoble » a disparu pendant les incendies de la Commune de Paris. Mais vous reprenez les pièces des procédures pénales suivies par le Sénat pour les meurtres, les faits criminels de grand banditisme commis en Savoie par cette bande organisée (Série 2B aux ADS). Vous présentez les correspondances du Gouverneur et de l'Intendant général (Série C aux ADS). Notamment en 1755 celles transmises à Turin après la capture illégale de Louis Mandrin à Rochefort en Novalaise, par un raid de soldats de Louis XV sur les terres de Charles-Emmanuel III.

Vous nous proposez des extraits significatifs de procès-verbaux du Sénat présentant la personnalité et les pérégrinations criminelles de 120 mandrins dont la plupart seront exécutés. Quelle émotion de lire la fiche de recherches de Louis Mandrin. : « *Âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds et 4 pouces, bien prise, les épaules un peu larges, le visage marqué de quelques taches de rousseur et un peu gravé de petite vérole, les yeux gris bien fendus, sourcils châains, les cheveux de même qu'il porte ordinairement en queue, ou simplement attachés avec un ruban, le front haut, le nez aquilin, la bouche menue, le menton fourchu.* ».



En 2019 vous publiez avec Laurent Perrillat, un « *Dictionnaire des magistrats du Sénat et de la Chambre des comptes 1559-1848* ». Ce précieux ouvrage prolonge le monumental travail de référence signé de notre confrère Eugène BURNIER sur « *l'Histoire du Sénat de Savoie* » publié en ...1864 !

Votre travail scientifique n'est pas un austère annuaire administratif de la haute magistrature judiciaire et financière de Savoie pendant près de trois siècles. Vos 584 notices érudites, illustrées avec élégance de portraits et de fac-simile de signatures autographes, sont les fruits d'une récolte patiente pendant 30 années de fréquentation des Archives départementales. Elles constituent une mosaïque admirable de ces praticiens du droit illustres, souvent oubliés, qui ont forgé l'identité chambérienne.

Aujourd'hui...

Vous nous avez présentés un tableau érudit et vivant de notre ville pendant la première moitié du XVIIe siècle, époque souvent tragique pour ses 5000 habitants. Capitale déclassée au profit de Turin, Chambéry connut les occupations militaires, la guerre civile, les épidémies, la disette et les calamités naturelles. Dans cette histoire sociale vous avez décrit la pauvreté, la vie des paroisses mais aussi la place des notables dans le fonctionnement des institutions communales. A ce propos, j'ai regretté que votre communication s'arrêtât en 1750, car quelques années plus tard vous auriez pu parler de mes aïeux, les avocats Philippé père et fils, les Perrin aussi ...qui furent plusieurs fois syndics de Chambéry !

L'histoire événementielle est bien démodée mais permettez-moi de mentionner au cours de ces cinquante années quelques manifestations publiques qui eurent certainement à Chambéry un grand retentissement.

Je ne fais pas référence aux cérémonies religieuses, aux audiences solennelles de rentrée du Sénat ou de la Chambre des Comptes, aux cérémonies organisées à l'occasion de l'annonce des décès à Turin des souverains Charles-Emmanuel en 1630 et Victor-Amédée en 1637. Ces évènements étaient ordinaires en comparaison des entrées à Chambéry en 1600 et 1630 des rois de France Henri IV et Louis XIII arrivant conquérants à la tête de leurs armées. Le séjour au Château pendant de longues années de 1621 à 1644 des deux gouverneurs et lieutenants généraux successifs, tous deux fils de Charles - Emmanuel, les princes Thomas puis Dom Philippe, a été certainement ponctué de cérémonies publiques marquantes.

Vous avez évoqué le séjour pendant une année en 1639-1640 à Chambéry de la prestigieuse Régente, Christine de France sœur de Louis XIII, venue s'y

réfugier pour échapper à ses beaux-frères et protéger dans la forteresse de Montmélian le petit Charles-Emmanuel II. Elle connaissait déjà Chambéry pour y avoir été fêtée solennellement le 15 février 1619 avec son jeune époux Victor-Emmanuel au retour de leur mariage à Paris.

Événement historique encore que celui de la présence de l'évêque de Genève, François de Sales venant prêcher les carêmes de 1606 et 1612, à « *Chambéry, modèle de toute la Savoie...* ». Même si pour lui, « *sa pauvre petite coquille de Nocy est plus chère que tous les palais des grands princes.* ».

La mère Jeanne de Chantal viendra inaugurer solennellement le 17 janvier 1624 le couvent de la Visitation. Elle rend compte trois jours plus tard à son évêque : « *Monseigneur, il est vrai que nous sommes été reçues avec toutes sortes d'applaudissements et un grand témoignage de contentement de toute la ville.* »

Nul doute que l'inauguration du jeu de paume, de l'hôpital de la Charité, du collège de jésuites, des façades monumentales de Notre Dame et de la Sainte Chapelle qui eurent lieu pendant cette première moitié du XVIIe siècle souvent grâce à l'impulsion de Madame Royale, donnèrent lieu à des réjouissances publiques.

Il est étonnant que de constater que pendant ces cinquante années tragiques pour une population qui subit la guerre, les épidémies et la famine dans une cité ruinée, les Arts et les Sciences, le spectacle vivant connurent une activité significative. Il est vrai que les auteurs et poètes chambériens ne laissèrent pas d'œuvres littéraires mémorables, même si des imprimeurs-libraires de l'époque ont laissé leurs noms à la postérité et que l'on a gardé l'inventaire de belles bibliothèques de notables érudits.

Par contre de hauts magistrats publièrent à Chambéry des ouvrages de référence dans « *l'un et l'autre droits* » : le célèbre *Codex Fabrianus* du président Antoine Favre en 1606, les traités de droit criminel du président Geoffroy de Bavois en 1607, et celui Etienne Cottin en 1613. Citons encore en 1646 le novateur et subversif *Bien Public par le fait de la Justice* de René Favre de la Valbonne.

On a conservé la trace de plusieurs passages à Chambéry des comédiens du Théâtre italien et de la Troupe du Duc d'Orléans.

Au collège de la rue Saint Antoine, selon les principes pédagogiques de la Compagnie de Jésus, les représentations de pièces du répertoire par des « enfants de ville » sont fréquentes.

Des spectacles de ballets avec danseurs et musiciens réunissent également l'élite chambérienne. Par exemple pour les anniversaires de Christine de France on donne au château en 1640 le ballet « *Hercule et l'Amour applaudissent à la naissance de Madame Royale* » et en 1647 « *Les conquérants libres et captifs* ». Les comptes de ville ont enregistré les frais d'entretien, et les vacations de musiciens qui se produisent dans la cité. Les chapitres de la cathédrale et les collégiales ont une maîtrise et des musiciens pour la musique sacrée des nombreux offices.

Dans la rue « les arts vivants » ont été documentés par les historiens de Chambéry. Les processions, feux de carême, tirs du Papegai, « divertissements » baroques avec scénographie urbaine éphémère à l'occasion des évènements princiers rassemblent fréquemment la foule.

Il faut conclure.... Aux termes de cette réponse académique, chère Corinne nous avons dialogué sur « *Le vieux Chambéry* » à la lumière de vos travaux sur des documents qui datent de 400 ans : cela est vieux certes mais ce ne sont pas des poussières ou un monde disparu que vous avez évoqués. N'oublions pas les propos du grand historien Marc Bloch assassiné à Lyon il y a 80 ans :

« *Je ne suis pas un antiquaire, je suis un historien. C'est pourquoi j'aime la vie. Cette faculté d'appréhension du vivant est la qualité maîtresse du véritable historien.* ». Soyez persuadée qu'au sein de notre Compagnie vous trouverez des confrères et des consœurs qui partagent, avec vous et l'auteur héroïque de « *l'Apologie de l'Histoire* » une passion pour « *le frémissement de la vie humaine.* »